

Chariot de travail (Vhc. spécial) *)	Marque P O C L A I N	.T Y. 45 - Hydropelle Moteur F 4 L 912 DEUTZ	Fiche d'homologation n° CH <u>5634 02</u>
---	--------------------------------	---	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "TY 45" en préfixe au numéro de châssis sur plaquette du constructeur
et à droite à l'arr. du cadre, sous carénage de la roue

"F 4 L 912" sur plaquette du moteur

Numéro du châssis frappé à droite, sur cadre, devant carénage de la roue et s. plaquette construct
Signe d'identification du moteur frappé "F 4 L 912" s. carter volant et s. plaquette au-dessus démarreur
Constructeur POCIAIN, Le Plessis-Belleville(F) Importateur Rob. AEBI A.G., ZURICH

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>6</u> Entraînement <u>arrière</u> Direction <u>à gauche **)</u> Assistance <u>hydraulique</u> Frein de service <u>air compr., 1-circ., exp. int. s. roues AR, et indé-!</u> Frein auxiliaire <u>méc. à mâchoires, s. cardan (pendant s. ch. r. 2 lev.</u> Frein stationn ^t . <u>méc. manivelle, r. AR</u> Frein pr. rem ^a ir <u>c. 2 cond. ind.</u> Transmission <u>mécanique</u> Nombre vit. <u>4</u> Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. <u>18</u> km/h	MOTEUR Genre <u>en ligne</u> Temps <u>4</u> Marque <u>DEUTZ</u> Carbur. <u>D</u> Type <u>F4L 912</u> Position <u>arrière</u> Nombre cyl. <u>4</u> Alésage <u>100</u> Course <u>120</u> Cylindr. <u>3768</u> cm ³ CV-Impot <u>19,2</u> CV-puiss. <u>48</u> (DIN) à <u>2050</u> t/m
--	--

CARROSSERIE Forme <u>pelle hydraulique</u> Nombre portes <u>1</u> <u>avec cabine</u> Toit ouvert _____ Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>1</u> ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____	Refroidissement <u>air</u> Bruit <u>81,5</u> dB (A) à <u>2050</u> t/m Amortissement bruit <u>1</u> pot
--	--

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage	G	8,7	DR 8,7
Empattement	3250	/ (/ /)	
	Dimensions ext.	. Dimensions int.	
Longueur	6500		
Largeur	2500		
Hauteur	3800		
Porte à faux AV			
AR	1600		
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	1980		7800	9780
Charge utile				
Poids total	1980		7800	9780
Garantie fabr.				
Dimens. pneus	9,00-20		11-24	
Charge p. essieu	6000		8200	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 v

Feux de route 2/CIBIE NL TP 502 Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/Bilux, asym. Feux de position 2/ds. phares
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard _____
 Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 85 (dB/A)
 Essuie-glace 1/ électrique Lave-glace _____
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptr. AV=2/bl.72mm Ø
 Feux stop 4/ comb.av.f.AR & clign. [AR=2/rg.72mm Ø
 Eclair. plaque contr. _____ Plaque forme haute/oblongue _____
 Rétroviseur 2/extér. + 2/ miroirs à vision latérale
 Indic. direction clign. 6/ avec lampe-témoin
 AV _____ latér. _____ AR _____
 Avert. clign. _____ Lampes de travail 1/sur toit
 Feux complémentaires : _____ [cabine

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc.spéc.)
 Marque & type POCLAIN TY 45 - Hydropelle
 Châssis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 5634 02
 Forme de la carr. pelle hydr.avec cabine
 Couleur _____ (selon véhicule) _____
 Places ass. : Total 1 (1 avant)
 Poids à vide 9780 Carburant D
 Charge utile _____ cv 19.2
 Poids total 9780 Cylindrée 3768 cm³
 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: *) Porte à faux avant: flèche = 5 m

**) Direction : entièrement hydraulique, pompe entraînée par 2 courroies trapézoïdales.
 Lampe-témoin dans la cabine ou interrupteur centrifuge sur l'arbre de la pompe provoquant l'arrêt automatique du moteur et du véhicule.

A noter dans le permis de circulation, page 4 :

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs à l'avant permettant une vision latérale de chaque côté.
- Les supports latéraux doivent être assurés. et les patins démontés
- La tourelle et la flèche doivent être assurées.
- Protection marquée jaune/noir et feu de gabarit blanc sur la flèche.

Lieu et date de l'expertise

Berne, 6.12.1968

La commission d'expertise

Chariot de travail (vhc.spécial) +)	Marque P O C L A I N	Type T Y 45	Fiche d'homologation n° CH 5634 02
--	-------------------------	----------------	---------------------------------------

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I .

Complément du 26.10.71/19.6.73-AS Valable à partir du No de châssis: TY 45 14187

Identification : "TY 45" sur plaquette du constructeur, à l'avant sur cadre de la plateforme et préfixe au No du châssis

No de châssis frappé: à l'avant sur cadre de la plateforme

Identification du moteur: "F 4 L 912" sur plaquette rivée, au centre, à droite sur carter du vilebrequin.

Direction: hydraulique, pompe entraînée par 2 courroies; avec lampe-témoin pour perte de pression.

Frein de service: à air comprimé, à expansion interne, sur les roues arrière

Frein auxiliaire et d'arrêt: mécanique, à mâchoires sur cardan, agissant sur les roues AR

Pneus: AV = 9.00 - 20 XX 14 PR 2900 kg (3,0) charge par essieu 3000 kg
AR = 11.00 -24/10-24 8 PR 7800 kg (2,8) 8000 kg total 11000 kg

+))

Véhicule spécial: distance des leviers de direction vers l'avant = 4160 mm

Equipement : feux de route: 2/ CR (E) de croisement: 2/ CR (E) de position: 2/ A (E)
de gabarit: 2/ A (E) + 1/ A (E) sur la flèche
clignoteurs: à l'AV + s.côtés: 2/ ROG 966 CH 1 1009 01 ou
Jura CH 1 2409 01

catadioptrés AV: 2/ I (E)

à l'arrière: feux rouges-stop + clignoteurs: 2/ SAW CH 1 1133 03

catadioptrés AR: 2/ I (E)

Cale: 1/ 300 x 170 x 150 mm

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- observation par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles (290x200 mm)
- les appuis latéraux doivent être assurés et les sabots enlevés
- le bras de travail et le bras pendule doivent être assurés
- marquage jaune/noir: à l'AV et à l'AR sur la flèche, à l'AV sur le chariot inférieur, à l'AR sur le chariot inférieur et le chariot supérieur

Immatriculation en remorque de travail, voir fiche d'homologation CH 9643 01

ck